

La Brève

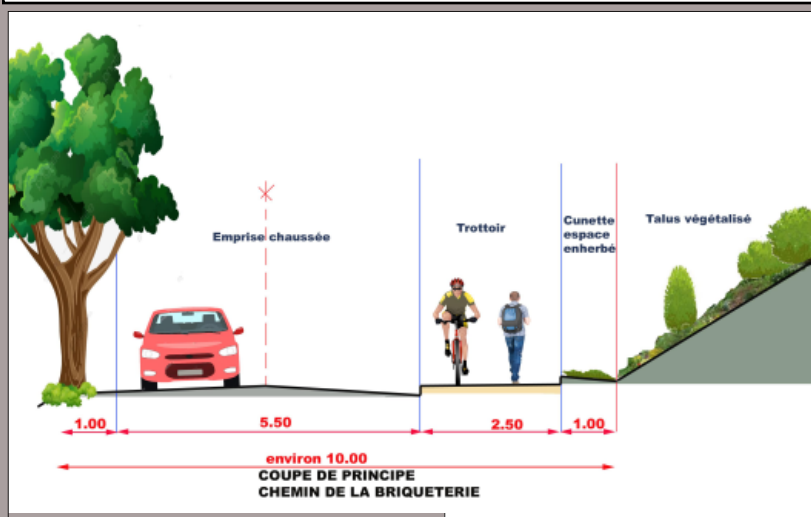
de Belberaud

N° 59

Decembre
2019

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre projet de réalisation d'une voie douce "piétons-cycles" située sur la route départementale (CD16 c, chemin de la briqueterie entre le croisement de la rue de la mairie et l'accès à l'école) a été validé par le conseil départemental.

Cela veut dire que sur le volet financier, une subvention conséquente (nous espérons 40%) va nous être attribuée. Le schéma esquissé des pistes cyclables communales commence à prendre forme et sera à terme relié aux pistes cyclables des schémas directeurs du Sicoval et du Département



Mairie

3, rue de la Mairie
31450 - BELBERAUD
Tél : 05.61.81.03.54
Fax : 05.61.27.98.51
accueil@mairie-belberaud.com
www.belberaud.fr

Horaires

Mardi de 14 h à 18h
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 17h30

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le 1er tour. Le second tour aura lieu, le cas échéant, le **dimanche 22 mars 2020**. Pour pouvoir voter, vous devez être inscrits sur une liste électorale.

Après un déménagement, pour voter dans votre nouvelle commune, vous devez demander votre inscription sur la liste électorale de celle-ci à la mairie de votre nouveau domicile. Pour les élections municipales de 2020, cette démarche doit être faite avant le **7 février** soit :

- en ligne
- à la mairie
- par courrier

Avec les documents suivants :

- Formule de demande d'inscription
- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile

**Si besoin,
N'attendez pas le 7 février !**

Les jeunes qui atteignent leur majorité sont inscrits d'office par l'INSEE sur la liste de la commune dans laquelle ils ont été recensés à 16 ans. Ils pourront voter au 1er tour s'ils deviennent majeurs au plus tard la veille du 15 mars et uniquement au 2ème tour s'ils atteignent leur majorité entre le 15 mars et la veille du 22 mars.



Médiathèque

05 61 81 49 60

Horaires

Lundi de 16h à 19h
Mercredi de 14h30 à 18h30
Vendredi de 16h à 19h

BIENVENUE AU NOUVEAU COMITE DES FETES

Président: Robin LAPEYRE
Vice-président: Nicolas GUITARD
Trésorier: Adrien THULEAU
Trésorier adjoint: Nicolas PLAYA
Intendant: Hugo FERNANDEZ
Secrétaire: Batiste LAVIOLETTE

Dans l'ensemble du secteur paroissial de Saint Orens

"8 églises en fête" le Samedi 7 décembre

A l'approche de la fête de Noël, la communauté paroissiale ouvre
l'église **Saint Jean-Baptiste de Belberaud**
ce jour là de 14h30 à 17h.

Petits et grands, vous êtes tous invités à une rencontre festive
au cours de laquelle il y aura de la musique, des chants,
des ateliers déco, des contes de Noël, la visite de l'église.
Des boissons et des gâteaux seront offerts.



A l'agenda ...

Dimanche 1 décembre
de 10h à 19h
au Centre culturel

Marché de Noël

organisé par
le Foyer Rural

Samedi 7 décembre
de 14h30 à 17h
église Saint Jean Baptiste

Portes ouvertes pour tous
organisées par la paroisse

Samedi 7 décembre
à partir de 12h

Repas dansant

organisé par
le Club Rencontre Amitié

Mercredi 18 décembre
à 14h30 (5 à 9 ans)
et 17h30 (moins de 5 ans)

Autan des histoires
organisé à la médiathèque

Notez aussi ...

en janvier

- Le 10 : vœux du Maire

en février

- le 9 : repas des aînés

Information municipale

Michèle Garrigues-Maire
Colette Durand-Adjoint
Marie-Christine Bouville
Nicole Delmas
Marc Lionnet

Edition et Impression
Mairie de Belberaud



LE CLUB RENCONTRE AMITIE
DE BELBERAUD VOUS PROPOSE
SON REPAS SPECTACLE DE FIN D'ANNEE
LE 7 DECEMBRE 2019
A PARTIR DE 12 H
AU CENTRE CULTUREL
PLACE SAINT EXUPEREY DE BELBERAUD



Partie dansante après le spectacle



Ventriloque

du menu
Apéritif
Salade de Saint-Jacques et scampi en persillade
Doe de merlu sauce à l'américaine
Trou gascon
Plumet de cochon ibérique sauce giroles
Farandole de légumes
Assiette aux 3 fromages
Entréement praliné chocolat
Vin blanc, rosé, rouge et céjé



Pour rappel, depuis le 1er octobre, les bacs d'ordures ménagères débordants ne sont plus collectés.

Cette pratique entraînait une usure prématurée des bacs (surcharge) et une iniquité de traitement entre les usagers (ceux qui respectent le règlement de collecte et ceux qui ne le respectent pas).

Le scotch « Collecte non conforme » est apposé sur le bac s'il est refusé à la collecte.

Il est toujours possible

- De sortir votre bac plus souvent ;
- D'acheter les sacs complémentaires pour les occasions exceptionnelles (à retirer en mairie)
- De se munir d'un composteur.

Il existe un guide sur le fonctionnement du service gestion des Déchets et les mesures appliquées cette fin d'année concernant le respect du règlement de collecte.

BIEN PRÉSENTER VOTRE
BAC GRIS À LA COLLECTE



Toutes vos demandes sur www.sicoval.fr - 24h/24 - 7/7

Un doute, une question ? **05 62 24 02 02**
8h30 - 12h30 et 14h - 18h / relation.usagers@sicoval.fr

Dès à présent, nous vous souhaitons de Très Bonnes Fêtes de Fin d'Année !